

La Seconde Guerre mondiale

Dirk Martin

Le contexte particulier dans lequel ces sources ont vu le jour nous a incités à traiter les fonds d'archives publiques provenant des institutions belges et ayant trait à la Seconde Guerre mondiale à part dans ce chapitre thématique. Ils sont évoqués ici avec les fonds d'archives publiques de l'occupant, conservés pour l'essentiel dans les archives étrangères, et avec les fonds d'archives privées (personnes et associations).

Nous renvoyons bien sûr le lecteur aux autres chapitres sur les sources des institutions, des organisations et des personnes couvrant *entre autres* les années 1940-1945, mais ne se rapportant pas spécifiquement à cette période.

1. Bibliographie

- ARON (P.), GOTOVITCH (J.), eds. *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*. Bruxelles, 2008.
- BENVINDO (B.), PEETERS (E.). *Les décombres de la guerre: mémoires belges en conflit, 1945-2010*. Waterloo, 2012.
- BEYEN (M.). *Oorlog en verleden. Nationale geschiedenis in België en Nederland, 1938-1947*. Amsterdam, 2002.
- COLIGNON (A.), MARTIN (D.), eds. *Belgique 1940, une société en crise, un pays en guerre*. Bruxelles, 1993.
- CONWAY (M.). *Collaboration in Belgium. Léon Degrelle and the Rexist Movement 1940-1944*. New Haven-Londres, 1993.
- CONWAY (M.). *Les chagrins de la Belgique. Libération et reconstruction politique 1944-1947*. Bruxelles, 2015.
- DE BRUYNE (E.). *Encyclopédie de l'Occupation, de la Collaboration et de l'Ordre Nouveau en Belgique francophone (1940-1945)*. Houffalize, 2016.
- DECAT (F.). *De Belgen in Engeland 40/45: de Belgische strijdkrachten in Groot-Brittannië tijdens WOII*. Tiel, 2007.
- DE JONGHE (A.). De Strijd Himmler-Reeder om de benoeming van een HSSPF te Brussel (1942-1944), in *Bijdragen tot de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, 1974, p. 9-81; 1976, p. 5-152; 1978 p. 5-178; 1982, p. 97-187; 1984, p. 6-234.
- DE VOS (L.), T'SJOEN (Y.), STYNEN (L.). *Verbrande schrijvers: "culturele" collaboratie in Vlaanderen (1933-1953)*. Gand, 2009.
- DE WEVER (Br.). *Greep naar de macht. Vlaams-nationalisme en Nieuwe Orde. Het VNV, 1933-1945*. Tiel-Gand, 1994.

- FAYAT (H.). *Belgische wetgeving in ballingschap. Overzicht van de wetgevende en uitvoerende actie door de Belgische regering (1940-44)*. Bruxelles, 1994.
- GÉRARD-LIBOIS (J.), GOTOVITCH (J.). *L'an 40. La Belgique occupée*. Bruxelles, 1971.
- GOTOVITCH (J.), KESTELOOT (C.), eds. *Collaboration, répression. Un passé qui résiste*. Bruxelles, 2002.
- Jours de Guerre*. Bruxelles, 1990-2001.
- LUYTEN (D.). *Ideologie en praktijk van het corporatisme tijdens de Tweede Wereldoorlog*. Bruxelles, 1997.
- MAERTEN (F.), COLIGNON (A.). *La Wallonie sous l'Occupation 1940-1945*. Bruxelles-Waterloo, 2012.
- MAERTEN (F.), SELLESLAGH (F.), VAN DEN WIJNGAERT (M.), eds. *Entre la peste et le choléra. Vie et attitudes des catholiques sous l'occupation*. Bruxelles-Gerpennes, 1999.
- MEINEN (I.). *La Shoah en Belgique*. Waterloo, 2011.
- NEFORS (P.). *La collaboration industrielle en Belgique 1940-1945*. Bruxelles, 2006.
- VELAERS (J.), VAN GOETHEM (H.). *Leopold III. De koning, het land, de oorlog*. Tielt, 1994.
- VERHOEYEN (E.). *België bezet 1940-1944*. Bruxelles, 1993.
- VAN DEN WIJNGAERT (M.). *Het beleid van het comité van de Secretarissen-generaal in België. 1940-44*. Bruxelles, 1975.
- VAN DEN WIJNGAERT (M.) e.a. *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*. Anvers, 2015.
- VAN DER WEE (H.), VERBREYT (M.). *A Small Nation in the Turmoil of the Second World War: Money, Finance and Occupation (Belgium, Its Enemies, Its Friends, 1939-1945)*. Louvain, 2009.
- VAN DOORSLAER (R.), ed. *La Belgique docile: Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*. Bruxelles, 2007.
- WAGNER (W.). *Belgien in der deutschen Politik während des Zweiten Weltkrieges*. Boppard-am-Rhein, 1974.
- WOUTERS (N.). *De Führerstaat: Overheid en collaboratie in België (1940-1944)*. Tielt, 2006.
- WOUTERS (N.). *Oorlogsburgemeesters 40/44. Lokaal bestuur en collaboratie in België*. Tielt, 2004.

2. Aperçu historique

Durant la Seconde Guerre mondiale, et plus précisément du 1^{er} juin 1940 au 13 juillet 1944, la Belgique et deux départements du nord de la France furent dirigés par une administration militaire allemande d'occupation. Le plus haut représentant de l'autorité était le *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*, le général von Falkenhausen. Sa tâche était militaire: il devait assurer le respect de l'autorité allemande ainsi que l'ordre et le calme. Sa mission était également administrative: il devait contrôler l'administration belge et – une de ses grandes priorités – mettre l'économie belge au service des efforts de guerre allemands. Pour les questions militaires, le *Militärbefehlshaber* pouvait compter sur l'aide d'un *Kommandostab*. Les affaires administratives, économiques, poli-

tiques et culturelles relevaient du domaine d'activité d'un *Verwaltungsstab*, lequel était dirigé par un *Militärverwaltungschef* (Eggert Reeder). Le *Verwaltungsstab* se composait d'une *Wirtschaftsabteilung* et d'une *Verwaltungsabteilung*. Le *Präsidialbüro* représentait une sorte de cabinet du *Militärverwaltungschef*.

La structure de l'état-major général de Bruxelles se reproduisait au niveau local (*Kommandanturen*). Pour le maintien de l'ordre, la répression politique ainsi que les mesures anti-juives, l'administration militaire disposait de différents services policiers dont la *SIPO-SD Brüssel* (avec une section IV, la *Gestapo*) agissait dans les faits avec une autonomie de plus en plus grande. En outre, différentes instances administratives et du NSDAP, depuis le Ministère de la Propagande jusqu'aux services de Rosenberg l'idéologue du parti, s'attribuèrent un certain nombre de compétences.

L'administration militaire de la Belgique prit fin le 13 juillet 1944, lorsque Hitler remplaça la *Militärverwaltung* par une *Zivilverwaltung* (administration civile). L'autorité militaire fut transférée à un *Wehrmachtbefehlshaber* tandis que les compétences civiles relevaient désormais d'un *Reichskommissar* (Josef Grohé).

Du côté belge, et eu égard à l'exode du gouvernement légal vers la Grande-Bretagne en 1940 le Comité des secrétaires généraux fit office d'interlocuteur administratif du *Militärverwaltungschef*. Dans des circonstances normales, les secrétaires généraux sont administrativement à la tête d'un département ministériel. Toutefois, durant l'occupation ils en vinrent à exercer une part importante des compétences ministérielles. Ils promulguaient par exemple des arrêtés. À l'origine, cette compétence législative se limitait pour chaque secrétaire général à son propre département. À partir de 1942, ils en vinrent toutefois à exercer une compétence législative collective.

Les circonstances propres à l'Occupation conduisirent à la mise en place, inspirée par l'occupant, de nouveaux organismes étatiques ou paraétatiques, notamment dans le domaine de l'économie corporative dirigée.

Les fonctions de gouverneurs, commissaires d'arrondissement et de bourgmestres restèrent d'abord entre les mains de personnalités d'avant-guerre, contrôlées de près par l'occupant. Mais, à l'instar de ce qui se passa pour les secrétaires généraux, des personnalités favorables à l'occupant furent progressivement nommées. Les conseils communaux et provinciaux furent dissous en 1941. Leurs attributions furent transférées respectivement aux collèges échevinaux et aux députations permanentes.

Aussi bien sur le plan de l'administration centrale que locale, les mouvements de collaboration Rex et le VNV s'efforcèrent de s'emparer du pouvoir avec des succès variables.

Il convient enfin de souligner que le gouvernement dirigé par le premier ministre Hubert Pierlot parti en exil en Grande-Bretagne avec un embryon d'appareil administratif reconstruirait à partir de la fin 1940 à Londres une administration à part entière (ministères, institutions, armée).

3. Archives⁽¹⁾

3.1. Archives de droit public

3.1.1. Les archives fédérales, provinciales et communales

Les Archives générales du Royaume conservent, dans les (en dehors des) fonds d'archives chronologiquement continus (donc aussi 1940/45) des administrations centrales et locales et des cours et tribunaux du pouvoir judiciaire (voir autres chapitres de cet ouvrage), des archives officielles et privées concernant spécifiquement la Seconde Guerre mondiale (AGR et AGR2). Par ailleurs, la direction opérationnelle 4 des AGR, le CEGESOMA, est chargé spécifiquement de conserver des archives particulières datant de et concernant la guerre (voir plus loin).

Au niveau du Premier ministre, il s'agit des archives du cabinet du Premier ministre Pierlot (chef du gouvernement en exil à Londres, Pierlot était entre autres aussi ministre de la Défense nationale).

Dans les archives du Ministère de l'Intérieur, notons un fonds Ministère 1940-1945, des dossiers relatifs à l'épuration administrative, des dossiers incivisme, mais aussi des fonds des services de contrôle (1940-1951) et des Services des volontaires du travail.

Dans les fonds en provenance du Ministère des Affaires sociales, il convient de mentionner les archives du Commissariat aux Prix et aux Salaires.

Pour le département des Affaires économiques, il s'agit de collections ayant trait à la réorganisation corporative de l'économie (les différents offices centraux de marchandises), mais également d'archives de la Direction de l'Organisation professionnelle, de l'Administration des mines (en particulier en 1944-1945), de l'Office de la Récupération économique (ORE) et du Service pour les Prisonniers de guerre, deux services datant de l'après-guerre. Des fonds d'archives du Ministère du Ravitaillement y sont également conservés (Londres et Libération).

Les fonds de guerre du département des Finances sont également volumineux : ils concernent l'ensemble de l'administration exilée à Londres et les archives du cabinet Gutt, mais aussi les missions économiques d'après-guerre auprès des Alliés ainsi que le Service du Séquestre (archives d'entreprises, archives de la *Brüsseler Treuhandgesellschaft*, de la *Verwaltung des jüdischen Grundbesitzes*).

Les fonds du département des Finances vont au-delà des compétences propres à ce département, étant donné que toute la documentation ayant trait aux enquêtes sur les bénéfices de guerre y a été centralisée après 1944 : la Banque d'Émission de la période de guerre (y compris l'*Allgemeine Warengesellschaft*), le Service des réquisitions allemandes (ainsi que l'*Office of Mutual Aid* pour les réquisitions alliées), le Service Échange de titres.

Concernant le département de l'Instruction, il subsiste des fonds, encore non classés, ayant survécu à l'incendie survenu pendant la guerre.

Le département de la Justice est représenté par des fonds d'avant-guerre de la Sûreté publique / Police des étrangers concernant entre autres les émigrants allemands et juifs en Belgique (les dossiers 'juifs' sont digitalisés en collaboration avec «Kazerne Dossin»), par des fonds «londoniens», mais surtout par des archives

⁽¹⁾ Nous remercions les collègues du CEGESOMA et d'ailleurs qui nous ont aimablement transmis des informations et G. Decoster pour sa relecture.

des prisons et des centres d'internement datant de la période de la répression, y compris la mise au travail dans les mines (Archives de l'État à Beveren-Waas).

Il est également possible de s'adresser aux AGR pour les fonds des parquets généraux, de procureurs du Roi et de la police judiciaire (voir aussi les archives de la police dans les grandes villes; intéressant pour les attentats, les sabotages, etc.); pour l'ex-justice militaire voir ci-dessous.

Les archives des dommages de guerre aux biens privés constituées par l'ancien Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction ont été déposées auprès des AGR (8 km!). Les fonds des Travaux publics et de la Reconstruction renferment en outre les archives de l'Administration de l'urbanisme (à partir de 1940) et de la Commission d'agrément pour les prisonniers politiques pour l'après-guerre.

En ce qui concerne le département des Transports, on se reportera aux archives de l'Administration de la marine (surtout pour la marine marchande, les questions de pilotage et la navigation intérieure), et plus particulièrement à celles de l'administration à Bruxelles durant l'Occupation et de la Régie de la Marine à Londres.

Le Ministère du Travail a déposé les archives de l'Administration des jours de maladie (Londres), un embryon d'ONSS.

Les Archives du Royaume (ainsi que les Archives dans les provinces) ont également recueilli des fonds d'institutions publiques 1940-45 non directement subordonnées aux ministères.

Il en va ainsi pour les archives du Commissariat général à la restauration du pays (1940 et ultérieurement), de la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation, y compris la Garde rurale, du *Arbeidsambt* d'Anvers et du *Vrijwillige Arbeidsdienst voor Vlaanderen*. Pour les archives des institutions «londoniennes»: celles du Haut-Commissariat à la Sécurité de l'État (fonctionnant surtout en Belgique libérée, cet organisme constitue une mine d'informations sur la situation du pays pour la période 1944-1945), celles de la Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-guerre (CEPAG) et du Bureau belge d'Information (INBEL). Par ailleurs sont aussi détenues les archives du Comité supérieur de Contrôle (à partir de 1948), avec entre autres des enquêtes sur la validité des demandes de pension des membres de la Résistance, sur les attaques de bureaux de poste et de voies ferrées par la Résistance, etc. Ont été également conservées les archives de l'organisation caritative «Secours d'hiver» (dont les archives des sections régionales figurent dans les dépôts de province) ainsi que celles de l'Ordre des Médecins et de l'Ordre des Pharmaciens.

Enfin, les AGR disposent également des archives de la Commission de liquidation des organisations (corporatives) instituées durant la guerre (mais aussi les archives de liquidation du Haut Commissariat au Rapatriement institué après 1944). Pour un aperçu de l'administration de liquidation, voir :

VANDEWEYER (L.). Oorloginstellingen liquideren. De vereffeningsadministratie na september 1944 en de archiefvorming, in *LACH. Liber Amicorum Herman Coppens*. Bruxelles, 2007, p. 451-483.

À côté des fonds des autorités centrales, les Archives de l'État conservent bien d'autres archives de guerre en provenance des provinces et des communes. Mais des archives relatives à l'occupation qui ne sont pas produites par les pouvoirs

publics sont également accessibles. Les archives des entreprises 1940-45 présentes aux AGR comprennent entre autres les collections de la Banque d'Émission et de la *Deutsche Bank*. On y trouve aussi les archives de guerre de la Croix Rouge.

Il est important de mentionner que les Archives de l'État abritent également des archives de personnes qui concernent la période de guerre ainsi que les années qui précèdent ou succèdent (pour un certain nombre de Premiers ministres, de ministres, d'hommes politiques de haut niveau, de hauts fonctionnaires de l'entre-deux-guerres, de la guerre, de l'après-guerre). Les archives personnelles d'O. Plisnier renferment les procès-verbaux du Comité des secrétaires généraux, disponibles en ligne: search.arch.be/nl/zoeken-naar-archieven/zoekresultaat/ead/rabscans/zoekterm/plisnier/eadid/BE-A0510_000328_002799_FRE.

Les Archives dans les provinces (producteurs d'archives «provinciaux») offrent au chercheur des archives d'institutions, mais aussi des fonds privés.

Divers fonds liés à la guerre, allant des prisonniers de guerre à la reconstruction et aux offices du travail en passant par des tribunaux, des conseils de guerre, des prisons et centres d'internement (répression, mais aussi centres de rassemblement d'avant-guerre de réfugiés juifs) et la Résistance, sont disponibles à Arlon, Liège, Saint-Hubert, Mons, Anvers/Beveren-Waas, Hasselt et Gand. En ce qui concerne les soi-disant Cantons de l'Est, on pourra disposer de fonds d'archives relatifs à la guerre aux Archives de l'État à Eupen (pour les fonds sur la Belgique germanophone conservés à l'étranger, voir HERREBOUT (E.). *Quellen zur Geschichte der deutschsprachigen Gemeinschaft in ausländischen Archiven*, figurant depuis 1993 en plusieurs parties dans les «*Bestandsübersichten und Archivführer*» des AGR).

Matériellement, les documents ayant spécifiquement trait à la Seconde Guerre mondiale et à ses conséquences sont concentrés à Bruxelles dans le complexe Cuvelier AGR2 et à la direction CEGESOMA (voir plus loin). À ce propos, il faut cependant aussi renvoyer vers les fonds archivistiques de guerre qui sont encore en possession des SPF, des cours et tribunaux ainsi que des parquets, etc.

Quantité de fonds d'archives mentionnés précédemment (ils peuvent être commandés via le système automatisé Archeion) sont accessibles tantôt à partir des inventaires déjà publiés, tantôt via des listes et des instruments d'accès partiellement consultables en ligne par le biais du moteur de recherche archives, producteurs d'archives ou personnes sur le site www.arch.be. Pour un aperçu imprimé, voir le Catalogue des collections des AGR. Parmi les jalons de recherche, les guides, etc. signalons notamment *Sortir de la deuxième guerre mondiale? / In de nasleep van de Tweede Wereldoorlog; Guide des sources relatives au judaïsme et aux populations juives en Belgique, 19^e –20^e siècles; Une brique dans le ventre et l'autre en banque* concernant les dommages de guerre), etc.

Comme sources numérisées pensons par exemple aux copies d'archives allemandes concernant l'occupation comme celles de la représentation diplomatique allemande en Belgique 1932-44 et surtout à la copie des énormes archives du Service international de Recherches (SIR) d'Arolsen (camps de concentration et donc des Belges y ayant été internés).

Enfin il est utile de savoir que les AGR et sa direction CEGESOMA participent au projet et au site web *European Holocaust Research Infrastructure* (www.ehri-project.eu) (base de données online concernant les sources pour l'histoire du génocide sur les juifs).

Comme pour la Première Guerre mondiale, il faut également attirer ici l'attention sur les Archives du Palais royal (APR), dépendant des AGR, qui comprennent les archives des différents départements et services attachés au Palais ainsi que celles des membres de la famille royale.

Les fonds du cabinet et du secrétariat du roi Léopold III sont particulièrement intéressants. Les APR conservent également des fonds privés liés à la guerre. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans le chapitre sur le chef de l'État.

L'étude de la Seconde Guerre mondiale peut évidemment être appréhendée à partir des archives des provinces, des arrondissements et des communes.

Malgré la suspension des conseils communaux pendant l'occupation, les communes ne virent certainement pas diminuer leurs tâches; il suffit de penser à la création de ce que l'on appelle les grandes agglomérations. Concernant les archives communales, conservées dans les communes mêmes ou déposées aux Archives de l'État, on pourra disposer des comptes rendus des délibérations des conseils communaux jusqu'en avril 1941 (date de suspension desdits conseils par ordonnance allemande); pour la suite, seuls sont disponibles les procès-verbaux des réunions des collèges échevinaux. Evidemment, il est possible de trouver dans les archives communales des documents ayant trait aux compétences propres à ce niveau administratif. Les archives de police (voir par exemple les archives de guerre déposées aux Archives de la ville d'Anvers / *FelixArchief*, www.felixarchief.be) et notamment les instructions et rapports des commissariats de police, offrent bien des possibilités. On peut également y trouver du matériel archivistique en rapport avec l'épuration et la répression de l'après-guerre, des événements spécifiques de guerre (par exemple l'épisode des « bombes volantes » à Liège et Anvers) et des personnes et associations privées.

Les archives des grandes villes offrent diverses formes de consultation en ligne. Les Archives de la ville de Gand *De Zwarte Doos* (www.gent.be/zwartedoos) ont publié un guide spécifique pour leurs archives de guerre, sous l'intitulé :

Buskruit en Sauerkraut. Gand, 2007.

Les archives des commissaires d'arrondissement des administrations provinciales concernent également les compétences propres à ces niveaux administratifs, à savoir la tutelle sur les communes. Certaines archives provinciales conservent également une collection des rapports de synthèse des communes sur les circonstances de la guerre et de l'Occupation.

Les éditions officielles de l'autorité provinciale manquent pour pratiquement toute cette période, bien que les mémoriaux administratifs comprenant les décisions de l'occupant et des secrétaires généraux aient continué à paraître.

Rappelons toutefois que les provinces ont déposé un grand nombre de fonds aux AGR.

3.1.2. Une direction spécifique des AGR, le CEGESOMA (Centre d'Études Guerre et Sociétés)

En tant que Direction opérationnelle 4 des AGR, le CEGESOMA a la mission spécifique de rassembler et de mettre à la disposition du public des archives privées et des documents ayant trait à l'époque de guerre.

La documentation présente au Centre se compose de différentes collections. À côté des archives proprement dites (y compris des microfilms), de la presse clandestine et censurée (disponible en ligne sur warpress.cegesoma), des tracts et des publications des autorités occupantes (*Verordnungsblatt*, disponible en ligne) et de la collaboration, figurent des journaux et des périodiques (ainsi qu'une collection de coupures de presse), une importante collection de matériel audiovisuel et iconographique (la collection de photos est disponible en ligne) et une importante bibliothèque spécialisée sur tous les aspects des conflits et de la société du 20^e siècle.

Nous n'aborderons ici que les archives, traitées quelque peu en détail eu égard à leur spécificité. À côté des inventaires publiés (CREHSGM / CEGES série *Inventaires-Inventarissen*. Bruxelles, 1970-) sont mis à la disposition du public, pour la plupart des fonds, des inventaires non publiés et des listes. La majeure partie d'entre eux sont par ailleurs disponibles en ligne, via pallas.cegesoma.be (voir plus loin).

Avant d'aborder brièvement la question des archives publiques produites par l'occupant, nous devons d'abord attirer l'attention sur celles produites par les autorités belges dans le pays et à Londres.

Pour la maison mère AGR, le CEGESOMA conserve en dépôt un certain nombre d'archives publiques produites par des institutions qui n'existaient que durant la guerre, en plus de copies d'autres archives. En pratique, le groupe d'archives «Administration belge» comprend les fonds d'archives d'institutions diverses comme Radio Bruxelles, la Commission de Contrôle linguistique (microfilm), la Garde rurale, les services de contrôle du ravitaillement et des archives de secrétaires généraux.

L'immédiat après-guerre est représenté dans ce groupe avec, entre autres, les archives de l'épuration de la RTT, des fonds de la Sûreté de l'État (dépôt en relation avec les agents clandestins SRA, la police politique allemande et l'espionnage), de la Commission belge pour les crimes de guerre, de l'INR ainsi que de nombreux documents sur les réquisitions alliées dans les communes.

Signalons aussi des centaines de microfilms concernant la persécution allemande produites par la Direction générale Victimes de guerre (voir plus loin; copie numérisée avec le USHMM, Washington).

Le sous-groupe «Instances judiciaires» se compose de copies de jugements pour un nombre important des procès de la répression (et les dossiers numérisés complets des procès du *Militärbefehlshaber* von Falkenhausen et du chef de la Sipo-SD Canaris) ainsi que la «documentation générale» pour la préparation des procès. Mais il faut surtout signaler ici la mise en dépôt de plus de 1000 enveloppes et paquets de pièces à conviction rassemblées par l'auditeur général pour les procès de collaboration. Le fonds «IG» (pour «Instructions générales») constitue également une mine d'informations pour l'histoire (de la répression) des collaborations politique, économique et militaire.

En ce qui concerne les sources des administrations «londoniennes» – avec leurs prolongements au cours des premières années de la Libération –, il est utile de renvoyer au groupe d'archives «Institutions belges en Grande-Bretagne». Les fonds importants sont, par exemple, ceux du service d'information INBEL.

Les archives de l'occupant relatives à la Belgique ont été regroupées dans le groupe d'archives « Autorités allemandes » (il va de soi que l'on y trouve peu d'originaux). Ce groupe est basé sur la répartition des compétences, pas toujours très claire, établie par l'occupant. Le sous-groupe qui concerne en particulier la *Militärverwaltung* apparaît comme le plus intéressant. Il s'agit de l'appareil administratif allemand en Belgique proprement dit. Les documents abordent les plans d'action politiques, idéologiques et économiques sur le court et le long terme, leur exécution sur le terrain (*Tätigkeitsberichte*, disponibles en ligne), les réactions belges (tant du côté de la collaboration que de la part des tenants de l'accommodation et de la résistance) et les résultats finaux.

Signalons encore des pièces d'archives provenant des tribunaux militaires allemands en rapport avec les procès intentés contre les membres de la Résistance et des dossiers en provenance des archives Waffen SS (capturées par l'URSS puis restituées à l'Allemagne). Tous ces fonds consistent surtout de copies et de microfilms de documents en provenance d'archives étrangères. Y figurent aussi pratiquement tous les microfilms achetés de la série *German Records Microfilmed at Alexandria* (GRMA) relatifs à l'Occupation allemande en Belgique. Ces microfilms ont été réalisés après 1945 aux États-Unis à partir de tous les documents allemands saisis (puis restitués au *Bundesarchiv-Militärarchiv*), aussi bien civils que militaires (cf. *Guides to GRMA*. Washington, 1958-). Pour la Belgique, le microfilm T-501 est particulièrement intéressant.

Pour une brève description des autres ensembles archivistiques de provenance étrangère (avec copies partielles aux AGR /CEGESOMA), il convient de se reporter à la rubrique sur les « Archives à l'étranger » (voir plus loin).

À côté des archives d'autorités belges et allemandes, le CEGESOMA conserve surtout des fonds d'archives privés de la période dont les années 1940-1945 constituent le noyau.

Le groupe « Partis politiques » comprend des archives des mouvements de collaboration (Rex, VNV, ...) mais aussi de l'UDB, tentative d'après-guerre pour regrouper les forces travaillistes.

Les archives de la Résistance, de la déportation et des prisonniers de guerre forment un deuxième pôle important. Il s'agit d'un ensemble d'archives de guerre et surtout d'après-guerre produites par des petites et grandes associations de cette partie de la société (Front de l'Indépendance, Confédération des Prisonniers politiques, ...). Étant donné que les fonds d'archives concernant la Résistance sont conservés de manière très dispersée, un guide thématique en ligne d'archives a été conceptualisé (www.cegesoma.be/cms/resistflandre_nl.php?cnvis=292126).

Le groupe d'archives « Archives de personnes privées » comprend quelques centaines de fonds d'archives produits par des ministres, des diplomates, des fonctionnaires, des hommes politiques, des avocats, des personnalités de la Résistance et de la collaboration et des anciens combattants, mais aussi par de simples citoyens. La consultation de ce groupe doit évidemment être complétée par celle de la collection de journaux personnels et de manuscrits (environ 2700) et des interviews de témoins qui, pour la plupart, gravitent autour des mêmes thèmes, l'an 40 et la Résistance étant particulièrement bien représentés. Par ailleurs l'après-guerre est bien représenté avec des thèmes comme le pacifisme, la belgitude, etc.

Enfin, le groupe d'archives « Collections » comporte entre autres des collections constituées par les médias, essentiellement la radio et la télévision, en rapport avec les émissions longues de plusieurs années sur la Seconde Guerre mondiale (les programmes de Maurice De Wilde et de *Jours de Guerre*, l'un et l'autre avec les retranscriptions complètes de toutes les interviews) ainsi que les archives de recherche de plusieurs historiens (Jean Vanwelkenhuyzen, ...).

Pour un accès plus détaillé, voir le site www.cegesoma.be / trouver un document avec le catalogue intégré en ligne Pallas et avec les fonds digitalisés.

3.1.3. *L'ex-Auditorat général près la Cour militaire*

Ces énormes archives seront dans un proche avenir transférées aux AGR. Les Conseils de guerre ont été chargés dans le pays libéré de la poursuite et de l'éventuelle condamnation des personnes suspectées de crimes contre la sécurité extérieure de l'État. Concrètement, il s'agit ici de la répression de la collaboration politique, économique et militaire. L'administration allemande d'occupation a également été poursuivie.

Le Service central de Documentation a constitué à partir de septembre 1944 une vaste documentation sur des organisations et des institutions allemandes et collaborationnistes. Des documents originaux de l'Occupation ont également été saisis et rassemblés comme pièces à conviction. Ce matériel a été utilisé pour les quelque 235.413 mises en accusation. Ces dernières ont finalement abouti à 57.000 condamnations.

Une grande partie de la documentation générale et des pièces à conviction a été déposée aux AGR / CEGESOMA (voir plus haut); les dizaines de milliers de dossiers des procès individuels sont toujours conservés à l'ancien Auditorat général, à l'avenir aux AGR.

Il s'agit ici d'une source irremplaçable pour l'étude de l'Occupation en général et pour celle de la collaboration politique, militaire et économique comme pour celle de l'accommodation en particulier.

Tant les chefs de file de la collaboration que différentes figures de l'accommodation comme par exemple les secrétaires généraux, mais aussi des sous-fifres, combattants du front de l'Est et fonctionnaires de Rex par exemple, sont en effet passés devant les conseils de guerre. Ce fut également le cas pour les responsables de la *Militärverwaltung* et d'autres fonctionnaires allemands, mais aussi pour de « petits » exécutants dans la traque de la Résistance et la persécution anti-juive. À côté de l'aspect historique de l'Occupation, il est évidemment possible, via l'ex-Auditorat général, de mener une recherche sur la politique de répression en soi (consultation soumise à conditions; les demandes motivées doivent parvenir au Collège des procureurs généraux, service Archives – section Incivisme, rue Allard 42, 1000 Bruxelles, et bientôt aux AGR).

Attention : Les dossiers pénaux « ordinaires » de la justice militaire sont depuis longtemps en possession des AGR.

3.1.4. *Le Musée de l'Armée (Ministère de la Défense)*

En principe, le Musée de l'Armée (www.klm-mra.be) conserve toutes les archives institutionnelles du Ministère de la Défense nationale d'avant 1940.

Les documents sur la période 1939-1945 sont répartis sur plusieurs fonds. Les dossiers personnels des soldats, des sous-officiers et des officiers (nés avant 1889) sont évidemment importants. Les archives institutionnelles de la Défense (jusqu'au 1^{er} septembre 1939) revenues de Moscou (voir plus loin) forment un deuxième grand ensemble.

Le fonds d'archives «Armée belge» se compose, entre autres, des archives des forces aériennes belges de Grande-Bretagne (RAF) et du Service des prisonniers de guerre. Le vieux «Fonds des Généraux» comprend les archives de quelques généraux, notamment celles de Georges Goethals qui fut avant la guerre attaché militaire à Berlin. Dans le fonds «Croix-Rouge de Belgique», il s'agit des archives du Service des décès.

Enfin, il existe une petite collection hétérogène «Occupation».

À côté de cela, il convient de signaler ici les volumineuses archives de l'Office des Travaux de l'Armée démobilisée (OTAD), organisme qui fonctionnait avec l'aval allemand. Dans le fonds «Marine», on trouvera par ailleurs des documents sur les marins belges intégrés dans la flotte de guerre et la marine marchande alliées.

Les archives du Musée de l'Armée sont cependant plus riches pour ce qui est de la guerre et de l'Occupation, notamment grâce aux fonds d'archives particuliers des officiers (de réserve).

Indépendamment de ces archives personnelles, ces archives recèlent encore des collections spécifiques non négligeables comme les rapports de 1944-1945 de la 2^e Direction (alias 2^e Bureau) du Ministère de la Défense nationale.

Signalons également le fonds «Prisonniers de guerre allemands en Belgique» (1944-47) ainsi que des archives des fraternelles d'unités.

Une fois de plus, des fonds débordant de la période peuvent aussi se révéler intéressants.

Pour conclure, on doit encore mentionner que le Musée de l'Armée conservait des archives allemandes provenant de l'*Auslandsorganisation der NSDAP in Belgien* (1932-44). Ces archives ont été transférées aux *Bundesarchiv*, mais restent consultables au Musée de l'Armée sous forme de copies.

Tout récemment, les autorités fédérales ont décidé que le Musée de l'Armée fera partie (avec d'autres institutions, dont le Mémorial national de Breendonk) d'une nouvelle entité, le «War Heritage Institution».

3.1.5. *Le Centre de Documentation historique de la Défense CDH* (Ministère de la Défense)

Au CDH (section du Service général du Renseignement et de la Sécurité, info. cdh@qet.be) à Evere, la Seconde Guerre mondiale, y compris ses prémices et ses suites, est largement représentée, et cela malgré le fait que les archives de l'avant-guerre ont été partiellement détruites en mai 1940. Par ailleurs les archives militaires saisies par l'Allemagne et récupérées en 1945 par les Soviétiques ont été restituées à la Belgique (voir Musée de l'Armée).

Grâce aux archives du Grand Quartier général, aux journaux de campagne des unités, aux ordres des unités, aux dossiers des officiers (nés après 1889), ainsi qu'aux plans et aux cartes, il est possible d'étudier l'histoire de la campagne des

18 Jours, des combats de mai 1940, des combats de libération (Brigade Piron) et de l'occupation de l'Allemagne.

Les fonds concernent aussi la période de la mobilisation en 1939 (dans une mesure limitée) et l'armée belge en France en 1940 (CRAB, etc.) et en Grande-Bretagne (en campagne et au niveau du cabinet de la Défense nationale). Pour ce qui a trait à l'armée démobilisée, on trouve des fonds sur les prisonniers de guerre en Allemagne et sur l'OTAD.

D'autre part, il existe des dossiers sur la Résistance et d'autres portant sur le processus de reconnaissance, dans l'après-guerre, du statut de résistant armé. Les fonds concernant le service de renseignements militaires ne sont consultables que sur autorisation.

Pour ce qui est des données personnelles, signalons encore la sous-section Notariat de la Défense (ancien Service de la matricule, dghr.hrgan@mil.be) pour les soldats et sous-officiers nés après 1889.

Tout cela concerne les documents officiels de l'armée et de la Défense nationale (cabinet), mais il existe encore des archives de particuliers (par ex. celles du général Keyaerts, commandant d'un corps d'armée en 1940 et chef de l'OTAD, général Van Overstraeten, ...) et des archives d'organisations (par exemple celles des mouvements de résistance Armée secrète et Mouvement national belge, toutes deux mises en dépôt à Evere).

Enfin, le CDH a également constitué une collection de microfilms à partir d'un ensemble des archives à l'étranger en rapport avec la politique militaire belge.

À la fin de ce paragraphe militaire, il faut encore signaler pour mémoire des archives de la période de guerre concernant l'ancienne Gendarmerie conservées à différents endroits (Police fédérale, Musée de la Police, etc.): dossiers individuels (d'épuration), ordres, École de Gendarmerie à Tervuren, etc. (archi@fedpol.be).

3.1.6. *La Direction générale des victimes de la guerre (SPF Sécurité sociale)*⁽¹⁾

La Direction générale des victimes de la guerre (www.warvictims.fgov.be/fr/research) a été constituée immédiatement après la Libération (comme « Commissariat au Rapatriement » auprès du Ministère de la Reconstruction) et est toujours opérationnelle. La direction avait (et a) pour tâche l'établissement d'une documentation relative aux personnes poursuivies ou réquisitionnées par l'occupant afin de pouvoir leur octroyer un « statut de reconnaissance nationale », une rente ou une pension comme prisonnier politique/résistant, travailleur déporté/réfractaire et/ou déporté racial.

Le service d'archives et de documentation gère 600.000 dossiers individuels (avec ouverture à la recherche informatisée) constitués de (copies de) documents de guerre de provenance belge et allemande ainsi que de témoignages personnels dans le contexte précité. Les dossiers individuels (avec les fiches signalétiques originales de la SPO-SD) de la déportation des Juifs ont été numérisés (70.000 dossiers).

La direction conserve aussi un fonds « documentation générale » sur le travail obligatoire et volontaire, sur les camps et les prisons, sur la Résistance et la persé-

⁽¹⁾ À partir de 2017 les archives historiques de la DVG seront intégrées aux AGR.

cution des Juifs et des tsiganes, sur le rapatriement et sur les procès de criminels de guerre (Nuremberg, Breendonck, ...). Voir NEFORS (P.). *Inventaris van het archief van de Bestuursafdeling voor oorlogsslachtoffers van het Ministerie van Volksgezondheid en Leefmilieu*. Bruxelles, 1997 et l'accès informatisé.

Enfin, ce service gère les dossiers d'exécution en rapport avec l'application des lois sur les victimes de guerre (cf. base de données Victory) et évidemment les dossiers administratifs des statuts de reconnaissance nationale.

3.1.7. *Autres SPF*

Il convient tout d'abord d'attirer l'attention sur les archives du SPF Affaires étrangères qui comprennent d'un côté la correspondance politique et de l'autre côté les dossiers politiques et économiques, sans compter des archives particulières des diplomates (voir plus haut). Il va de soi qu'il s'agit là de la source la plus importante pour, entre autres, l'étude de la politique d'indépendance et de neutralité d'avant-guerre, des relations entre la Belgique et respectivement les puissances de l'Axe, les Alliés et les neutres et de la préparation à Londres de la position internationale de la Belgique pour l'après-guerre. Pour ce qui concerne la période londonienne l'on rencontre des lacunes.

En ce qui concerne spécifiquement les relations avec l'Allemagne, le guide d'archives d'HERREBOUT (E.). *Quellen zur Geschichte der deutsch-belgischen Beziehungen in den belgischen Staatsarchiven 1830-1962*. Bruxelles-Eupen, 2008, qui déborde largement cette période, peut rendre de grands services.

Signalons encore que les Affaires étrangères vont verser aux AGR les archives dites africaines, c'est-à-dire les archives de l'ancien Ministère des Colonies. Il va de soi que l'histoire du Congo belge durant la guerre, tant en ce qui concerne l'autorité de tutelle à Londres (c'est-à-dire le ministre) qu'à Léopoldville (le gouverneur général) est ici largement documentée.

Au sein des autres services publics fédéraux, mentionnons par exemple que la Sûreté de l'État (SPF Justice) conserve entre autres des dossiers personnels (inaccessibles) concernant la répression et l'épuration. Le Musée des Beaux-Arts de Bruxelles abrite entre autres des archives institutionnelles, mais aussi dans les « Archives d'art contemporain », des fonds de et sur différents artistes ayant joué un rôle dans les organisations collaborationnistes.

Il existe aussi naturellement des fonds d'archives de la période de guerre et de l'immédiat après-guerre dans les services d'archives des services publics fonctionnellement décentralisés (Banque nationale, SNCB, VRT / RTBF, ...). Et il convient de ne pas oublier que les archives des pouvoirs publics ne reposent pas seulement dans des lieux de conservation spécifiques d'archives, mais parfois encore dans différentes institutions publiques, administrations et tribunaux.

3.2. *Archives de droit privé*

3.2.1. *Les centres de documentation relatifs au patrimoine documentaire de la société civile reconnus par les Communautés*

Le *Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving* KADOC (kadoc.kuleuven.be/collecties, chercher via LIAS) conserve de

nombreuses archives relatives aux années de guerre. Mentionnons entre autres les archives personnelles et organisationnelles de (et autour de) l'ACW et l'ACV et celles d'organisations de formation. Pour ce qui est des catholiques et de la politique, on pourra se référer aux vastes archives personnelles (Victor Leemans, Gaston Craen, Albert de Vleeschauwer, Bert Peleman, ...). Les archives numérisées du Vatican jusqu'en 1939 sont également accessibles (celles de la nonciature de Bruxelles jusqu'en 1946) (www.vaticana.be). La politique du moindre mal, la politique «catholique» à Londres, les catholiques dans la clandestinité, la Question royale, etc. constituent autant de sujets importants abordés dans ces divers fonds.

Du côté francophone de la famille chrétienne, il convient de signaler les Archives du Monde catholique (UCL / ARCA, www.uclouvain.be/272137.html) où sont centralisées les archives sur la vie chrétienne en Wallonie et à Bruxelles. En ce qui concerne les années de guerre, on pourra y consulter les archives des mouvements de jeunesse, d'étudiants et de scouts, ainsi que des archives personnelles.

Le Centre de Recherche en Histoire ouvrière et populaire CARHOP (www.carhop.be) conserve des archives du MOC et de la CSC Liège, ainsi que des archives personnelles de plusieurs personnalités du syndicalisme chrétien et la Résistance.

L'AMSAB-Institut d'histoire sociale (chercher avec opac.amsab.be) rassemble des sources sur les mouvements sociaux progressistes. Il conserve évidemment des fonds de sections POB et PSB et, en outre, la partie flamande des archives du PSB national (à partir de 1945), les archives de la JGS (idem), les archives de la SM Het Licht / *Vooruit*, etc. On y trouve également, bien sûr, les archives des organisations syndicales ainsi que celles des autres organisations liées au pilier socialiste. Il convient de mentionner en particulier: les archives de liquidation du syndicat collaborationniste Union des Travailleurs manuels et intellectuels (UTMI). Ces fonds sont surtout utiles pour l'entre-deux-guerres et l'après-guerre. C'est aussi le cas pour les archives personnelles conservées par l'AMSAB, ce qui n'exclut pas qu'un grand nombre de fonds aient aussi un rapport direct avec le socialisme clandestin et la Libération (Van Acker, Ansele jr., Fayat, ...).

Du côté francophone, mentionnons l'Institut É. Vandervelde (www.iev.be) qui conserve notamment des archives du Parti socialiste belge et celles de figures éminentes comme Isabelle Blume, Vandervelde, Rassart, ...

Des archives de nature plus syndicaliste se trouvent à Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES, www.ihoes.be) avec un groupe d'archives spécifique «Archives de la Résistance» (*Front wallon, FI/PA, Service D*). Cette institution recèle aussi des archives personnelles intéressantes au sujet de la période de guerre et plus précisément de la Résistance.

Au *Liberaal Archief* (www.liberaalarchief.be) nous trouvons des fonds liés aux parti et ses organisations mais relativement peu d'archives sur la période de la guerre à l'exception de la Libération. Il faut en tout cas consulter les archives privées de Vanderpoorten, de Laveleye, Hoste jr., Story, Geersens, ...

Du côté libéral francophone, le Centre Jean Gol (www.cjg.be) conserve des archives des instances dirigeantes de l'ancien Parti libéral belge (Conseil national à partir de 1944 et différentes collections en rapport avec la guerre: Question

royale, épuration, archives des présidents). Au CJG, on trouve aussi les archives de différentes personnalités libérales francophones.

À l'*Archief en Documentatiecentrum voor het Vlaams-nationalisme* (ADV N, www.advn.be), les documents concernant l'occupation se trouvent en nombre relativement plus important que dans les autres centres de documentation, ce qui est logique puisque de nombreux nationalistes flamands ont opté pour la collaboration. La répression constitue, en effet, l'un des thèmes les plus importants des fonds d'associations et de personnes. Ainsi, on peut consulter les archives du *St.-Maartensfonds* et de son «service de recherches» (volontaires pour le front de l'Est!). Sous la dénomination «Mouvements de jeunesse» sont également conservés de nombreux documents en rapport avec la période d'occupation. Signalons encore les archives du pèlerinage à la tour de l'Yser (à partir de 1918), du *Bormsfonds*, etc. Enfin, on y trouve les archives personnelles de toute une série de mandataires et de figures politiques du nationalisme flamand, notamment du VNV, qui concernent l'ensemble de la période 1930-1950.

Le pendant wallon de l'ADV N pourrait être le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon (www.provincedeliege.be/fr/node/825). Dans les archives personnelles et celles des associations, se trouvent différents fonds relatifs à la guerre: Journées culturelles wallonnes, Congrès national wallon de 1945, et des archives personnelles concernant généralement la Résistance, le PSB clandestin et le mouvement wallon clandestin.

Bien que formant deux centres séparés, le *Documentatie- en Archiefcentrum van de Communistische Beweging* (DACOB, www.dacob.be) et le Centre des Archives communistes (CARCOB, www.carcob.eu) conservent ensemble les archives du PCB-KPB, y compris celles du parti clandestin. Les plus hautes instances du parti après 1944 sont bien représentées. Les sections locales ont été réparties par communauté au sein des deux centres. Pour l'ensemble de la période 1930-1950, les archives personnelles des différents chefs de file, entre autres du FI et des PA, sont peut-être encore plus importantes (réparties en fonction de la langue). Suite au mode de fonctionnement spécifique du PCB (relations durant la guerre avec Moscou), il convient de se référer aux Archives de l'État russe pour l'histoire politique et sociale (ex-Institut pour le Marxisme-Léninisme) (l'AMSAB-ISG et le CARCOB disposent de copies, notamment au sujet du Komintern).

3.2.2. *Les centres d'archives « philosophiques »*

Il s'agit ici de centres d'archives de l'Église catholique ou des organismes associés ainsi que de la libre pensée organisée.

On sait que le cardinal Van Roey et l'épiscopat ont joué un rôle «politique» non négligeable avant, pendant et après l'Occupation. Mais une recherche sur par exemple l'aspect plutôt pastoral (ou l'enseignement catholique) peut aussi être intéressante. Bien que beaucoup de matériel archivistique soit conservé au KADOC et encore dans les cures, les couvents, les congrégations, etc., il faut attirer ici l'attention sur des institutions archivistiques particulières.

Les archives les plus importantes sont celles de l'archevêché de Malines (www.kerknet.be/aartsbisdom/content.php?ID=290) qui contiennent, entre autres, les archives Van Roey.

Nous venons d'évoquer l'enseignement. Dans ce contexte, il faut mentionner les archives de la *Katholieke Universiteit Leuven*, controversée pendant l'Occupation. Elles concernent les autorités académiques et le personnel (enseignant), mais contiennent aussi l'*Archief van het Vlaams Studentenleven*, celles de Joris van Severen et de quelques partisans (Verdinaso!) et ... de la Centrale du textile de guerre. Les archives de l'Université catholique de Louvain(-La-Neuve) enfin conservent, tout comme celles de la KUL d'ailleurs, les archives personnelles des professeurs, qui s'étendent au-delà de leurs activités universitaires proprement dites et touchent aussi à la vie sociopolitique catholique dans son ensemble. Le Centre d'Étude d'Histoire de l'Europe contemporaine (CEHEC) a entre autres déposé à l'UCL les archives personnelles Van Zeeland, Delmer et Lévy ainsi que les archives d'association du Centre belge d'Études et de Documentation (1941-1944).

En ce qui concerne la libre pensée organisée et ses aléas sous l'Occupation, on peut recourir au Centre de Documentation maçonnique (CEDOM) qui dépend du Grand Orient de Belgique. Le CEDOM héberge aussi les archives des loges saisies par l'occupant nazi et rapatriées de Moscou.

Nous en profitons pour signaler que les archives de l'Université libre de Bruxelles n'abritent pas uniquement des archives classiques de l'université (avec des fonds importants sur la fermeture en 1941), mais aussi différentes archives personnelles, dont celles des professeurs. Il s'agit ici d'affaires spécifiques à l'ULB, mais aussi d'archives de l'auditeur général W. Ganshof van der Meersch, haut commissaire à la Sûreté de l'État à la Libération.

3.2.3. *Services d'archives liés à des aspects spécifiques de la guerre et de l'Occupation*

Un certain nombre de groupements (locaux) de Résistance et d'organisations clandestines de renseignement ont conservé des fonds d'archives plus ou moins ordonnés. C'est par exemple le cas de la Brigade blanche / *Fidelio* à Anvers, conservés par le dernier président, des dossiers personnels du FI à la Maison de la Résistance (Anderlecht) et pour les archives de la Fondation Armée secrète (voir Centre de Documentation historique de la Défense).

Pour ce qui est de la déportation, la fondation Auschwitz (www.auschwitz.be) est un centre d'études et de documentation qui s'intéresse aux Belges dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Les archives abritent des archives personnelles de victimes, les archives de l'Amicale des prisonniers politiques d'Auschwitz et celles du Comité international d'Auschwitz. On y trouve encore des interviews et des coupures de presse réparties par rubriques thématiques.

Kazerne Dossin, l'ancien Musée juif de la déportation et de la résistance de Malines (www.kazernedossin.eu) conserve les archives de l'Association des Juifs en Belgique, le registre des Juifs de Belgique et d'autres documents numérisés relatifs à la déportation des Juifs. On y trouve aussi une collection d'interviews et des archives personnelles.

L'histoire orale concernant la Shoah est la spécificité de la Fondation de la Mémoire contemporaine, qui détient une grande collection d'interviews, mais aussi des archives privées (www.fmc-seh.be).

Enfin, le Mémorial national du Fort de Breendonk (Ministère de la Défense) détient des archives en rapport avec le camp et concernant l'histoire du fonctionnement interne du Mémorial (www.breendonk.be).

3.2.4. *Autres archives consacrées à des thèmes spécifiques*

Bien que les années 1930-1950 ne soient pas ici privilégiées, ces archives sont indispensables pour l'étude d'un certain nombre de thèmes spécifiques. Mentionnons quelques exemples.

Les Archives et Musée de la Littérature contiennent des fonds d'auteurs ayant joué un rôle dans la collaboration ou l'accommodation artistique. L'*AMVC-Letterenhuis* possède des fonds d'archives et de la documentation du même type (mais aussi de personnalités politiques comme C. Huysmans et d'organisations comme l'*Algemeen Nederlands Verbond* et le *Cultuurraad voor Vlaanderen*). Parmi d'autres archives thématiques, pointons l'*Archief en Museum voor het Vlaams Leven te Brussel* (le fonds «Zilvermewwtjes», un petit mouvement de jeunesse regroupant des ex-collaborateurs), l'Institut Jules Destrée (fonds A. Bologne-Lemaire relatif à 'Wallonie libre'), l'Institut liégeois d'Histoire sociale (ILHS) (archives du Parti socialiste, mais aussi des archives privées d'anciens résistants notamment), le Musée juif de Belgique (archives de personnes et d'associations notamment en rapport avec la Shoah), le Centre historique belge du Scoutisme (dossiers thématiques concernant le scoutisme pendant la guerre), etc.

Nous avons déjà fait référence aux archives des universités, mais au niveau des Communautés l'on peut aussi signaler les Académies, les conservatoires de musique, ... qui conservent des archives de guerre.

Mentionnons encore un certain nombre de centres d'études et de documentation sur des personnalités comme celles de l'activiste et collaborateur August Borms (*Bormshuis vzw*), le leader charismatique du *Verdinaso* Joris van Severen (voir les archives déposées à la KUL), la Fondation Paul-Henri Spaak (des CD-ROM de ses archives sont déposés aux archives de l'UCL / CEHEC), la Fondation André Renard (à partir de 1945, mais contient aussi les fonds J. Bondas (Londres!) et I. Delvigne).

Pour l'étude des structures et conjonctures économiques durant l'Occupation et la reconstruction en général, et en particulier des entreprises, des banques, des holdings et organisations patronales et de leur politique, il convient de recourir aux fonds spécifiques d'archives de sociétés (voir aussi le *Studiecentrum voor Onderneming en Beurs / Centrum voor Bedrijfsgeschiedenis* de l'Université d'Anvers).

Enfin, à la fin de ce survol des archives belges de et concernant la période de guerre, il est important de signaler que bon nombre des établissements et services précités conservent aussi des archives iconographiques et audiovisuelles en rapport avec la période. Deux exemples : la collection complète des photos de l'agence de presse photographique de collaboration SIPHO, numérisé aux AGR / CEGESOMA, et les actualités filmées (belges) 1942-45 à la Cinematek, la Cinéma-

thèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service audiovisuel de la Défense (Peutie).

3.3. Centres d'archives à l'étranger

Malgré le fait que la recherche sur l'entre-deux-guerres, l'Occupation, l'exil et la Libération puisse évidemment se réaliser pour une grande part sur base du matériel archivistique présent sous l'une ou l'autre forme en Belgique, il convient également lors de recherches plus poussées d'examiner les sources officielles (civiles et militaires) originales dans les archives étrangères (surtout allemandes). En ce qui concerne les relations bilatérales entre la Belgique et l'étranger dans les années 1930-1950, y compris la diplomatie de guerre, il faut évidemment consulter les archives diplomatiques et économiques dans les pays qui font l'objet de la recherche. Mais eu égard aux circonstances spécifiques de la période qui nous intéresse, ce sont surtout bon nombre d'archives non diplomatiques qui doivent retenir l'attention à l'étranger.

Le *Bundesarchiv Berlin*, et plus spécifiquement le département R (aperçu online des archives et des inventaires sur www.bundesarchiv.de/recherche/index.html) gère les collections des autorités centrales du III^e Reich, les archives du parti (NSDAP et de ses organisations, y compris les *Reichsführer-SS*) et les dossiers personnels. Plus intéressantes encore pour la Belgique, est le *Bundesarchiv-Militärarchiv* de Freiburg/Breisgau, où les fonds conservés proviennent de la *Militärverwaltung* (groupe RW 36), des unités de la *Wehrmacht* et de la *Waffen SS* en (et recrutées en) Belgique et par exemple aussi des dossiers personnels d'officiers⁽¹⁾. Pour le BA-MA, voir MARTENS (S.), ed. *Frankreich und Belgien unter Deutscher Besatzung 1940-1944. Die Bestände des Bundesarchiv-Militärarchivs Freiburg*. Stuttgart, 2002.

À côté de ces centres d'archives centrales, un certain nombre de *Landes-* et *Staatsarchive* gèrent également des collections d'institutions et de particuliers relatives à la Belgique (Düsseldorf, Münster, ...). Pour tout cela, voir le livre quelque peu vieilli de BOBERACH (H.). *Inventar archivalischer Quellen des NS-Staates*. Munich, 1991 (I) et 1995 (II) et évidemment les sites web respectifs.

Ce qui subsistait des archives spécifiques du *Militärbefehlshaber Belgien* fut, lors de la retraite allemande, découvert à Marburg par des troupes françaises. Ces archives reposent toujours aujourd'hui aux Archives de France (www.archivesde-france.culture.gouv.fr) à Paris sous l'intitulé «Fonds Marbourg» AJ40. Il s'agit entre autres des fonds des *Gruppen Volkstum, Kultur, Industrie* et *Arbeitseinsatz* de la *Militärverwaltung*. Voir : *La France et la Belgique sous l'occupation allemande, 1940-1944 : les fonds allemands conservés aux Centre historique des Archives nationales : inventaire de la sous-série AJ 40*. Paris, 2002.

Il convient bien sûr de signaler les archives militaires françaises, en particulier celles qui concernent la campagne de 1940. Celles-ci se trouvent au Service historique de la Défense à Vincennes.

Pour ce qui concerne la Grande-Bretagne, on consultera les archives relatives aux relations diplomatiques belgo-britanniques, ainsi que des fonds spécifiques

⁽¹⁾ Pour les simples soldats et sous-officiers, et aussi les volontaires flamands et wallons, voir la *Deutsche Dienststelle* à Berlin.

traitant de la campagne de 1940, des Belges en Grande-Bretagne, du contrôle de la Résistance et de la période des *Civil Affairs* après la Libération. Ces sources sont, pour la plus grande part, conservées aux Archives nationales britanniques (www.nationalarchives.gov.uk). Les fonds *Foreign Office*, *War Cabinet* et *War Office* comportent évidemment bon nombre de documents sur la Belgique. C'est aussi le cas pour, entre autres, les fonds *British Expeditionary Force* (1940!), *SOE* et *MI6*, *SHAEF* et *Town Majors* (pour la période de la Libération). Certains fonds sont consultables en ligne (cfr. *SHAEF* et *21st Army Group 1944-45*). Pour les dossiers personnels de militaires, voir les *service records* (www.veterans-uk.info/service_records).

Pour la période de 1944-1945, il convient bien sûr de consulter les archives (militaires) américaines (voir www.archives.gov/research/military/ww2/finding-aids). Pour des dossiers personnels online, voir www.archives.gov/research/military/veterans/online.

4. Publications officielles

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupant a publié :

Heeresgruppen-Verordnungsblatt für die besetzten Gebiete herausgegeben von der Heeresgruppe, 10 mai 1940.

Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich für die besetzten Gebiete Belgiens, Luxemburgs und Nordfrankreichs, herausgegeben vom Militärbefehlshaber (Militärverwaltungschef), 17 juin 1940-30 août 1940.

Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich für die besetzten Gebiete Belgiens und Nordfrankreichs, herausgegeben vom Militärbefehlshaber (Militärverwaltungschef), 17 août 1940-18 juillet 1944.

Verordnungsblatt für die besetzten Gebiete von Belgien und Frankreich, 19 juillet 1944-.

Ces publications sont consultables en ligne sur www.cegesoma.be.

Bien que la publication du *Moniteur belge* ait été poursuivie successivement en France et à Londres, a paru en Belgique occupée :

Moniteur belge des arrêtés ministériels et autres arrêtés des secrétaires généraux.

Belgisch staatsblad der ministeriële besluiten en andere besluiten der secretarissen-generaal. Bruxelles, 7 juin 1940-3 septembre 1944.

5. Publications de sources

Nous attirons enfin l'attention sur les quelques publications des sources relatives à la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Nous rappelons que les publications concernant la Question royale sont mentionnées dans le chapitre sur les sources provenant du chef de l'État.

CHARLES (J.-L.), DASNOY (P.). *Les secrétaires généraux face à l'occupant, 1940-1944. Procès-verbaux des réunions du Comité des secrétaires généraux (1940-1944)*. Bruxelles, 1974.

CHARLES (J.-L.), DASNOY (P.). *Les dossiers secrets de la police allemande en Belgique (la Geheime Feldpolizei en Belgique et dans le nord de la France)*. Bruxelles, 1972.

Documents diplomatiques belges – Belgische diplomatieke stukken 1941-1960. De l'indépendance à l'interdépendance – Van onafhankelijkheid tot onderlinge afhankelijkheid. Bruxelles, 1998-2015.

KLARSFELD (S.), STEINBERG (M.), eds. *Die Endlösung der Judenfrage in Belgien. Dokumente*. New York-Paris, 1980.

LECLEF (Chanoine E.). *Le Cardinal van Roey et l'occupation allemande en Belgique / Actes et documents*. Bruxelles, 1945.

Rappelons les journaux personnels publiés, dont l'exemple le plus connu est :

STRUYE (P.), JACQUEMYS (G.). *La Belgique sous l'Occupation allemande (1940-1944)*. Bruxelles, 2002.

La publication en 1971 par le CRISP d'un choix de documents extraits des archives britanniques et relatifs à 1940 (Archives britanniques concernant l'histoire de Belgique en 1940, in *CH CRISP*, 1971, n^{os} 526-527), est pratiquement restée sans suite.

L'ouvrage suivant se base sur des documents provenant des archives allemandes :

NESTLER (L.), SCHUMANN (W.). *Die faschistischen Okkupationspolitik in Belgien, Luxemburg und den Niederlanden (1940-45)*. Berlin, 1990.

Toujours plus de sources numérisées sont accessibles sur internet (voir entre autres les sites des AGR et AGR / CEGESOMA). On trouve quelques documents belges importants dans *Conditions and Politics in Occupied Western Europe, online publication of FO 371 files from the National Archive*, Intl. Thomson Publishing, 2006. Des sites ou des blogs de particuliers ou d'associations s'avèrent également intéressants. Voir par exemple pour la déportation des Juifs belges et de résistants : www.getuigen.be/Fr/Fr-fr. Ces sites combinent en général historiographie (d'amateurs) avec des sources, comme de journaux personnels. Il s'agit donc ici de chercher avec les mots clé utiles.

Pour un aperçu général (déjà vieilli) voir : WORTH (R.H.). *World War II resources on the Internet*. Jefferson-Londres, 2002 ou évidemment en ligne sur www.ibiblio.org/pha/ et beaucoup d'autres sites.

